

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 7 JANVIER.

Le rapport sur les recettes et dépenses du chemin de fer de Liverpool à Manchester pendant le premier semestre 1836 vient d'être rendu public. Dans ce semestre les recettes se sont élevées à 109,355 liv. 11 sh. 10 d. (environ 2,750,000 fr.), ce qui présente une diminution de près de 8,000 l. (200,000 fr.) sur les recettes du semestre précédent, diminution qui porte en entier sur le produit des voyageurs. La recette se divise ainsi : voyageurs, 57,914 liv.; marchandises, 47,441 liv.; charbons, 4,000 liv.

Quant aux dépenses, il est difficile de s'y arrêter, parce que l'acte de concession stipulant une réduction de tarif pour le cas où les produits nets dépasseraient 10 p. c., les dépenses sont toujours élevées en proportion de la hauteur des recettes et de manière à ne laisser jamais que ce même bénéfice net de 10 p. c. Pour le premier semestre 1836 les dépenses ont été portées à 69,953 liv. 9 sh. 3 d.; elles ont laissé un produit net de 39,402 liv. 2 sh. 7 d., ce qui a permis de payer un dividende de 5 liv. par action de 100 liv. — Il y a déjà longtemps que les actions de ce chemin de fer sont et restent de 275 à 285 liv.

D'après un rapport présenté le 7 septembre dernier aux actionnaires du Tunnel sous la Tamise, on est avancé maintenant à 660 pieds, c'est-à-dire bien au-delà du milieu du fleuve, qui n'a que 1,000 pieds dans cet endroit. Le nouveau bouclier à l'abri duquel travaillent les ouvriers a traversé des portions de terrain dans un état approchant de la fluidité.

On sait que ce bouclier est composé de lames de fer très-épaisses, tranchantes à leur bord antérieur, et que l'on enfonce horizontalement dans la terre au moyen de crics d'une grande puissance. Dans quelques endroits, le bouclier a eu à supporter une pression d'environ trois mille tonneaux, ou six millions pesant. On a creusé des puits pour recevoir les infiltrations, et on y conduit les sources qui se découvrent, et qu'avant on essayait de boucher.

Le terrain devient de plus en plus solide à mesure que l'on approche de l'autre rive, et tout fait espérer que l'on ira plus vite dans la confection de cette dernière partie. Avec les constructions nécessaires pour en faciliter les abords, le Tunnel aura en tout 1,300 pieds de long.

**POLYGAMIE.** — Un individu nommé Wishart fut traduit devant le bureau de police pour répondre à une accusation de bigamie. Il s'était marié avec Jane Abbott, ayant en même temps cinq autres femmes en vie.

Il fut positivement établi qu'il avait déjà épousé à l'église de Newington Elisa Leshman qui vivait en ce moment chez ses parents à Londres.

La plaignante Jane Abbot dit qu'elle s'était mariée le 3 septembre dernier dans l'église d'Eslington, et que peut-être 3 semaines après il l'obligea à se réfugier au milieu de la nuit à demie vêtue, dans l'escalier, avec un de ses propres enfants.

Il la nourrissait de pommes de terre et d'eau et la traitait de la manière la plus brutale. Elle manquait de moyens pour faire les preuves des mariages antérieurs de son mauvais sujet de mari.

Le commissaire Rogers l'interrogeant lui dit : Vous êtes

un grand misérable, qu'avez-vous à répondre pour votre justification ?

Le prisonnier (en ricanant). — Je ne puis que rire des mensonges que l'on débite sur mon compte.

M. Rogers. — Vous êtes le plus grand coquin que j'aie jamais rencontré.

Wishart. — Je suis un aussi honnête homme que vous.

M. Rogers. — Faites sortir ce drôle de l'audience.

Wishart. — Vous êtes un drôle vous même.

M. Rogers. — Il est inconcevable qu'un homme puisse être ainsi dépourvu de toute notion de morale; votre conduite est infâme, et comme tous les faits sont évidents, je vous renvoie aux prochaines assises, où sans doute on ne manquera pas de vous délivrer un passeport pour Botany-Bay.

### FRANCE. — PARIS, 9 JANVIER.

La première soirée de M. le président de la chambre des députés n'avait pas réuni hier beaucoup de monde. La foule des fonctionnaires publics et des courtisans était aux Tuileries. Cependant les salons de M. Dupin avaient un aspect assez animé. Les députés de l'opposition constitutionnelle et les membres du tiers-parti y étaient en grande majorité. A peine y comptait-on quelques députés doctrinaires. Un seul ministre, M. Duchâtel, a paru un instant.

M. Mortimer Ternaux, maître des requêtes en service ordinaire, a été nommé aujourd'hui membre du conseil municipal de la Seine, en remplacement de M. Girard, décédé.

Sur 865 votans, M. Ternaux a obtenu 520 voix, M. Horace Say 260, M. Féline 67, M. Pierrugues 13; voix perdues, 5.

La cour d'assises du Bas-Rhin a commencé le procès de l'affaire de Strasbourg dans son audience du 6 de ce mois. La lecture de l'acte d'accusation et la réquisitoire du procureur général en ont occupé la plus grande partie.

Il paraît positif, d'après les dépositions des premiers témoins, que les autorités de Strasbourg et par suite le gouvernement étaient informés du projet du prince Louis dès le mois d'août.

Les dernières nouvelles qu'on a reçues d'Afrique sont importantes, et elles confirment les craintes qu'avait fait naître la déroute de Constantine. Achmed Bey et Abd-el-Kader font des préparatifs importants pour combiner leurs efforts contre les Français.

Quoique Abd-el-Kader soit fort occupé de l'établissement qui doit remplacer Mascara et de l'organisation d'un corps qui, selon toutes les apparences, sera soldé, il tient toujours la campagne, et ses partis vont tous les jours jusqu'aux portes d'Oran, d'Arzew, de Mazagranes et de Mostaganem. Ces partis ont achevé de dépeupler les Douaires et les Sinclars, nos alliés, de tout ce qu'ils possédaient encore, et enlevé des bœufs sous le canon de Mostaganem.

Les tribus de Zykyour et du Dj-bel Korkac coupent toutes les communications avec Tlemcen, et le camp de la Tafaa est aussi bloqué du côté de la terre, car les résultats de l'expédition du général Lelang n'ont pas pu se prolonger, et il faudrait 12 à 15,000 hommes mobilisés indépendamment des garnisons, pour disputer le terrain aux arabes et lier

Strasbourg, recurent l'ordre de se rendre au plutôt à Schenbrunn, de même que ceux de la maison militaire qui quittèrent leurs corps respectifs pour venir au palais et commencer leur service. Toute la garde impériale fut campée à Schenbrunn même et aux alentours.

Le lendemain, 14, Napoléon nomma maréchaux de l'empire les généraux Oudinot, Marmont et Macdonald, et s'occupa des récompenses qu'il avait à décerner à son armée. Il accorda des pensions aux soldats, fit élever leurs enfants dans des lycées et les écoles militaires, créa des places pour ceux qui, hors d'état de servir encore à la guerre, pouvaient remplir des fonctions administratives.

Du 13 juillet au 17 octobre suivant, Napoléon habita constamment Schenbrunn. Il n'alla à Vienne que rarement et incognito. M. de Montesquiou, qui venait de succéder à M. de Talleyrand dans ses fonctions de grand-chambellan, avait monté somptueusement, au théâtre de Schenbrunn, un spectacle allemand et italien : de sorte que chaque soir on pouvait entendre soit le *Don Juan* de Mozart, soit le *Barbier de Séville* de Paësiello, ou voir le ballet de la *Rosière*, exécuté par une bonne troupe de danseurs dirigée par Aumer, du grand Opéra de Paris. Napoléon assistait assez souvent à ce spectacle pendant trois quarts d'heure au plus, lorsque c'étaient les italiens qui jouaient. Jamais il ne resta au ballet. Les travaux du cabinet étaient dirigés par lui comme s'il eût été à Paris. Les parades militaires avaient lieu, à neuf heures du matin, dans la grande cour du château. On y descendait par un bel escalier en forme de fer à cheval. Assez ordinairement, la plupart des officiers-généraux de l'armée et presque tous les officiers supérieurs de la garde, lorsqu'ils n'étaient point de service, se tenaient sur les dernières marches et sur les bas-côtés. Napoléon, en descendant du palais, s'arrêtait toujours ou pour leur adresser quelques questions ou pour écouter les demandes qu'ils pouvaient avoir à lui faire.

L'empereur alla chasser plusieurs fois dans la magnifique forêt qui fait suite au parc de Schenbrunn; mais c'est lorsqu'il n'y avait pas eu d'audience publique ces jours-là. Cela était rare, car tout le temps qu'il demeura à Schenbrunn, il consacra au moins quatre jours par semaine à recevoir ceux des Français qui se trouvaient en Autriche

ensemble les cinq ou six postes ou places fortes occupés par nos troupes.

Le nouvel établissement d'Abd el Kader paraît devoir être un camp retranché plutôt qu'une ville, quoiqu'on y construise une mosquée, et quelques autres édifices moins importants. Ce camp est assis dans une position dominante et forte, défendue d'un côté par la rivière de Hammam et de l'autre par des rochers, au milieu desquels les défilés gardés assuraient la retraite des arabes sur le centre des montagnes.

On écrit qu'Abd-el-Kader est en relation constante avec Miliana, Medeah et les autres villes de l'intérieur du Beylinck d'Algèr, et que rien ne se fait de ce côté sans qu'il ait été consulté. Son influence est beaucoup accrue, et, quant à ses ressources matérielles, tout ce qu'on en sait, c'est qu'il dépense des sommes assez considérables, et que les arabes ne paraissent manquer de rien.

Les presses françaises ont passablement manœuvré en 1836. Il a été imprimé dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, 6632 ouvrages écrits en langues française, anglaise, allemande, grecque, latine, italienne, espagnole, portugaise, polonaise, etc., et 1154 ouvrages de gravures et lithographies.

— On lit dans l'Espagnol :

La bande de Ros d'Eroles vient de faire un coup hardi; elle a surpris la nuit tombante la ville de Benevarre en Arragon, à six lieues de Barbastro; la surprise de la garnison, composée de gardes nationaux mobilisés, a été complète; l'ennemi a pillé la ville pendant toute la nuit et jusqu'au matin. Quelques maisons seulement ont échappé au pillage. A onze heures du matin, après avoir enlevé un butin considérable, et avoir commis de nombreux excès, cette bande s'est retirée. Les troupes qui avaient été forcées de couvrir la Ribera del Cinca, menacées par Arboles, se sont mises à la poursuite de l'ennemi, mais celui-ci a tant d'avance qu'il sera difficile de l'atteindre.

— Voici le chiffre des recettes des Théâtres de Paris pendant le mois de décembre :

Théâtre-Italien; 104,998 fr. 55 c. — Opéra, 99,098 fr. 10 c. — Opéra-Comique, 74,866 fr. 50 c. — Théâtre-Français, 57,729 fr. 35 c. — Porte St. Martin, 51,593 fr. 30 c. — Vaudeville, 48,072 fr. — Palais Royal, 43,560 fr. 35 c. — Variétés, 38,420 fr. 85 c. — Gymnase, 33,127 fr. 45 c. — Gaité, 30,250 fr. 45 c. — Ambigu Comique, 24,690 fr. 50 c. — Folies Dramatiques, 15,074 fr. 50 c. — Orléon, 14,468 fr. 45 c. — Saint Antoine, 14,146 fr. 60 c. — Panthéon, 13,506 fr. 45 c.

Bulletin de la bourse de Paris du 9. — Il y avait aujourd'hui beaucoup de faiblesse dans les cours de la rente française 3 p. c., qui est tombée à 79 60. Les affaires au surplus étaient à peu près nulles, et la plupart des spéculateurs avaient fait défaut, car il y avait fort peu de monde à la bourse. La rente 5 p. c. était beaucoup mieux tenue, et l'on a même coté le cours de 109 30 fin courant.

Les fonds espagnols ont légèrement fléchi, d'après la cote de Londres; mais ils n'ont pas tardé à être redemandés, et à 3 heures, la dette active était cotée à 25 frs. Les fonds portugais se sont bien moins soutenus, ils étaient lourds et offerts.

Les lots d'Autriche étaient très-demandés, on ne trouvait point de vendeurs; le dernier cours avant-hier était 297-5. Aujourd'hui, on a coté le cours de 310 frs. et les demandes étaient loin d'être remplies. Le tirage de ces valeurs doit avoir lieu au commencement du mois prochain, et le grand nombre de primes qui y sont engagées explique suffisamment la faveur qui s'attache à ces fonds.

par suite des événements de la guerre, et même des Autrichiens de distinction, pourvu qu'ils parlissent les français. Il ne faut pas croire, toutefois, qu'on pénétrait auprès de l'empereur aussi facilement qu'on le faisait auprès de saint Louis, sous le fameux chêne de Vincennes. peu de personnes étaient refusées, mais il fallait donner son nom, sa qualité et son adresse, deux jours à l'avance, au chambellan de service. Cela fait, on pouvait être certain d'être admis au jour indiqué. Napoléon tenait ordinairement ces sortes d'audiences dans la salle des gardes, qui est très vaste. Un de ses secrétaires (M. Eain ou M. de Menval) se tenait près de lui pour écrire ses ordres. Le prince Berthier ou le grand maréchal, ou l'aide de camp de service, était toujours présent, tenant à la main un carnet et un petit porte-crayon que Napoléon lui prenait vivement des mains lorsqu'il voulait écrire une note ou une recommandation en marge de la pétition qui lui était présentée; déchiffrait ensuite la note ou la recommandation, qui pouvait! Chacun était admis à son tour devant l'empereur, mais tous ceux qui se trouvaient présents pouvaient entendre les paroles prononcées par lui, en réponse aux demandes qui lui étaient faites; il avait même le soin, dans ces occasions, d'élever la voix, qu'il avait naturellement brève, pleine et grave tout à la fois, comme s'il eût voulu témoigner ainsi que sa justice ne craignait point la publicité.

Le 18 juillet, un décret accorda deux croix d'honneur à l'artillerie légère du 3<sup>e</sup> corps, quatre croix au 3<sup>e</sup> régiment de la Vistule, six croix au 4<sup>e</sup> régiment de ligne, huit croix à la division du duc de Rivoli, et dix croix à celle d'Oudinot, auxquelles on dut en partie le succès de la bataille de Wagram; en tout 30 croix à répartir entre 250,000 hommes. La munificence des gouverneurs a singulièrement augmenté depuis ce temps, du moins sous ce rapport.

Le 15 août, il y eut *Te Deum* à St. Etienne de Vienne, gala le soir, chez le général Andréossi, gouverneur de la ville, et la nuit illumination générale. Le même jour, le prince de Neuchâtel fut nommé prince de Wagram; le maréchal Masséna, prince d'Essling; le maréchal Davoust, prince d'Eckmühl. La veille, Napoléon avait créé ducs Maret, Oudinot, Macdonald, Clarke, Champagny, Régnier, et Gudin. Enfin il institua, en faveur des mutilés des champs de bataille, l'ordre des Trois Toisons, qu'on appela plaisamment l'ordre du Sépulchre, à cause des conditions d'admission qui semblaient en ex-culture tout être vivant, par le nombre des blessures qu'il fallait avoir

### SOUVENIRS DU TEMPS DE L'EMPIRE.

Dans les premiers jours d'avril 1809, l'archiduc Charles, imaginant qu'il y avait une armée française en Bavière, fit connaître au cabinet des Tuileries qu'il avait reçu de l'empereur d'Autriche, son frère, l'ordre de se porter en avant et de traiter en ennemi tout ce qui opposerait de la résistance. Cette déclaration fut adressée à la Russie, et à toutes les puissances alliées de l'empire français; et, en conséquence de cette communication, l'armée autrichienne, au mépris du traité de Presbourg, pénétra sur le territoire bavarois. Une dépêche télégraphique fut commise à Napoléon cette nouvelle invasion de l'Autriche. Elle lui fut apportée le 10 avril par Berthier, à neuf heures du soir, tandis qu'il assistait à une représentation d'*Andromaque*, aux Tuileries. A peine eut-il jeté les yeux sur cette dépêche que, frappant de son poing fermé sur le bras du fauteuil vide, qui était à côté de lui, dans sa loge, il s'écria : « Eh bien! voilà du nouveau à Vienne!... A qui en veulent-ils donc, maintenant! L'empereur d'Autriche a-t-il été piqué de la tarantule?... Ah! ah! puisqu'il m'y forcent, je la leur donnerai belle! » Et à la fin du troisième acte de la tragédie, il quitta le spectacle, rentra dans ses appartements intérieurs, où un conseil de ministres fut immédiatement convoqué.

Jamais l'empereur n'avait été pris si au dépourvu; mais l'Autriche n'avait pas mis en ligne de compte l'activité, le génie et la puissance de Napoléon, qui, d'un mot, et comme par enchantement, rassembla une armée formidable sur les bords du Rhin, en même temps que tous les souverains de la confédération, fidèles à leurs engagements, se mirent sur le pied de guerre. Ayant donné les derniers ordres, Napoléon partit de Paris, le 13 avril 1809, à quatre heures du matin, emmenant avec lui l'impératrice Joséphine, qu'il laissa le 15 à Strasbourg; puis il passa le Rhin à la tête de ses belles phalanges et marcha en toute hâte au secours de la Bavière; quelques semaines étaient à peine écoulées qu'il était maître de Vienne.

Après avoir cantonné son armée dans les pays conquis, Napoléon quitta son bivouac de Znaïm le 15 juillet et vint s'établir pour la seconde fois à Schenbrunn, où il arriva le même jour à trois heures après midi. Aussitôt la maison de l'empereur se forma et se maintint sur le même pied qu'à St-Cloud ou aux Tuileries. Tous ceux des officiers de la maison civile qui étaient restés à Paris ou à

BELGIQUE.

Bruxelles, 10 janvier (trois heures). — Les besoins de la liquidation ont fait rechercher les Ardoins : on a fait 24 1/8; mais on est resté à 24 P.

Le cours des Réunies est 23. La malle estafette n'étant pas arrivée, et Paris n'étant pas connu, on reste dans l'anxiété.

Par arrêtés royaux du 5 janvier, sont nommés, savoir : Commandant de place de 2e. classe : Le major d'infanterie Dejardin (Edouard), du 1er. régiment de ligne.

Major de place de 1re. classe : Le capitaine Lambinon (Léonard Joseph), du 2e. régiment de chasseurs à pied.

Major de place de 1re. classe : Le capitaine de 1re. classe adjudant-major Rosolani (Ange Louis Joseph), du 12e. de ligne.

Majors de place de 1re. classe, avec le grade de capitaine : Les lieutenants Monsieu (Augustin Florent), de la gendarmerie nationale; Roupinski (Auguste), de la 5e. compagnie sédentaire, et le capitaine de 2e. classe Warnier (Gabriel-Joseph), du 3e. chasseurs à pied.

Major de place de 3e. classe avec le grade de capitaine : Le sieur Dardenne (Désiré), ancien major de garde civique mobilisée.

Majors de place de 3e. classe, avec le grade de lieutenant : Les sieurs Lateur (Guillaume), ancien capitaine de garde civique mobilisée.

Devillers au Tertre (Albert Marie), ancien officier d'infanterie. Majors de place de 3e. classe, avec le grade de sous-lieutenant : Les sieurs Leysen (Cornelle), sous-lieutenant de l'infanterie de réserve;

Beaujot (Nicolas), ancien officier de l'infanterie de réserve; Journiaux (Jean Joseph), maréchal-des-logis de gendarmerie; Boilay (Jean Baptiste Joseph), maréchal-des-logis de gendarmerie; Mertens (Jean Arnold), maréchal-des-logis au 1er. lanciers.

Lieutenants d'infanterie au choix. Et sous la condition de continuer à servir encore deux ans dans les compagnies de discipline : Les sous-lieutenants Brouin (Charles Joseph); Lahire (Pierre Antoine).

Certifié conforme : Le secrétaire général, H. NICOLAS.

Nous avons annoncé le rappel de M. Van de Weyer de Lisbonne; ce rappel est une chose positive. M. Smits, qui devait, ainsi que nous l'avons annoncé, demeurer à Londres jusqu'au retour de M. Van de Weyer, vient d'arriver à Bruxelles où on ne l'attendait pas si tôt. Le Mercure tire de ce brusque retour de M. Smits, la conséquence que sa mission à Londres a été couronnée de succès, et que la négociation relative aux droits différentiels pour la navigation est enfin heureusement terminée. Le Mercure se trompe; cette négociation est loin d'être terminée, et M. Smits n'est revenu en congé à Bruxelles que parce que lord Palmerston, auprès duquel il est spécialement accrédité, quitte Londres momentanément pour passer quelque temps à la campagne suivant l'usage des gentilshommes anglais. C'est à M. Van de Weyer qu'il est réservé, comme nous l'avons déjà dit, d'achever la négociation lantamée par M. Smits. Celui-ci partira de nouveau pour Londres, au retour de M. Van de Weyer, qu'il ira mettre au courant de ce qui a été fait en son absence. (Observateur.)

On nous écrit de Gand, 8 janvier. L'Emancipation vient d'annoncer d'après des renseignements qu'elle dit avoir pris sur les lieux, que les travaux de la section du chemin de fer entre Termonde et Gand, ne seront achevés qu'en 1838.

Il résulte des renseignements que nous avons également pris sur les lieux, que la construction principale de cette section, savoir : Le pont sur la Dendre navigable, est terminée; les autres ouvrages d'art étant, d'ailleurs, de peu d'importance, leur construction ne demandera pas beaucoup de temps. Reste donc les travaux de terrassement déjà en partie achevés; mais il n'y a point d'accidents de terrain entre Termonde et Gand, ils avanceront promptement, et nous pensons que tout pourra être terminé dans le courant de 1837. Enfin, ce qui doit augmenter notre confiance

recues, et des batailles auxquelles on devait avoir assisté pour être éligible. Le but véritable de cette nouvelle décoration était la destruction de l'Ordre de la Toison-d'Or, dont une partie appartenait à la couronne d'Espagne, une autre à celle des Pays-Bas, et la troisième à celle d'Autriche. Napoléon, à qui appartenait les Pays-Bas, et qui tenait l'Espagne, voulait humilier l'Autriche, vaincue pour la troisième fois, en créant l'Ordre des Trois-Toisons. A chaque pas, ne retrouve-t-on pas dans cette période de notre histoire la pensée gigantesque de la souveraineté européenne?

Le 13 octobre, M. de Champagny étant venu le matin de Vienne à Schoenbrunn pour travailler avec l'empereur, l'empereur entra dans le cabinet, et sans qu'aucune altération se fit remarquer sur son visage, il dit : « Savez-vous que le prince de Lichtenstein avait raison, lorsqu'il vous a conté qu'on lui avait fait la proposition de m'assassiner? — Que veut dire votre majesté? — Oui, de m'assassiner, son vient de le tenter à l'instant; suivez-moi, vous allez voir. » M. de Champagny étant entré avec Napoléon dans le salon où se trouvaient déjà rassemblés Berthier, Savary, Rapp et l'officier de gendarmerie qui veillait sur Strabs, que l'on venait d'amener au palais, la présence de Napoléon ne fit aucune impression sur ce jeune homme, qu'un amour aveugle de la patrie avait égaré. Lorsque l'empereur, après lui avoir fait subir un assez long interrogatoire et avoir fait appeler Corvisart pour lui tater le pouls, lui eut adressé cette question : « Si je vous faisais grâce, m'en sauriez-vous gré? — Je chercherais à vous tuer plus tard, répondit Strabs. — Diable! s'écria Napoléon, en reculant d'un pas, il paraît qu'un crime n'est rien pour vous. Vous tuer n'est pas un crime, ajouta Strabs, c'est un saint devoir. »

La vivacité de ses paroles contrastait singulièrement avec le ton doux et l'air modeste, sans bravade, sans arrogance, avec lesquels Strabs les prononçait. La froide et indérainable résolution qu'elle annonçait, et ce fanatisme si fort au-dessus de toutes les craintes humaines, firent sur Napoléon une impression d'autant plus profonde qu'il a fieta plus de tranquillité. A un signe, tous ceux qui étaient présents se retirèrent, excepté M. de Champagny qu'il retint par le bras. « M. le duc de Cadore, dit Napoléon d'une voix émue, il faut faire la paix, la paix entendez-vous? Retournez à Vienne à l'instant même, appelez près de vous les plénipotentiaires autrichiens : vous êtes convenu des points les plus importants. La contribution de guerre

dans cette opinion; c'est qu'aux fêtes de Termonde, M. le ministre de l'intérieur a dit à plusieurs personnes, que la section de cette ville à Gand, serait terminée pour le mois d'août au plus tard; ou pour septembre de cette année.

« La navigation entre Gand et Bruges, interrompue par la gelée, est rétablie : la barque qui fait le service entre ces deux villes, est partie hier soir. » (Indépendant.)

— L'industrie et le commerce ont pris un nouveau développement pendant l'année qui vient de s'écouler : mais l'agriculture n'a pas été moins favorisée, et d'abondantes récoltes, suivies d'une hausse constante dans les prix des céréales, sont venues répandre l'aisance parmi les agriculteurs. Les prix avaient baissés dans les derniers mois de 1835 et les premiers de 1836, mais depuis avril la hausse a repris le dessus et les prix se sont maintenus à des taux supérieurs à ceux des trois années précédentes. Voici comment nous avons établi les moyennes mensuelles du prix du froment et du seigle, calculés sur les prix moyens des dix marchés réguliers désignés par la loi du 31 juillet 1834 :

Table with 3 columns: Month, Froment, Seigle. Rows: Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre.

La moyenne de l'année est ainsi pour 1836 de 15 fr. 56 de froment et de 10 fr. 95 pour le seigle. En 1835 la moyenne, calculée de même d'après les mercuriales régulières, n'a été que de 15 fr. 10 pour le froment et de 9 fr. 13 pour le seigle; enfin 1837 s'annonce encore sous de meilleurs auspices, car les prix sont très-hauts et rien ne tend à faire prévoir de fortes diminutions.

LIÈGE, LE 11 JANVIER.

ELECTIONS COMMUNALES.

D'ici à quelques jours les électeurs de la commune auront à nommer deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Hubart et Seroux, aujourd'hui membres de la députation provinciale.

Cette fois encore nous appellerons l'attention des électeurs sur la nécessité de faire entrer dans le conseil des représentants des intérêts matériels de l'industrie et du commerce. Nous l'avons dit souvent : l'intérêt politique proprement dit, a été jusqu'à présent trop exclusivement consulté; on a très bien fait sans doute d'appeler à la direction des affaires de la commune, des hommes professant des opinions progressives; mais aujourd'hui que l'administration de la ville appartient bien décidément à l'opinion libérale, et qu'il serait impossible même de songer à l'éloigner des affaires, ne serait-il point convenable, comme nous venons de le dire, de renforcer dans le sein du conseil les représentants des intérêts industriels? Nous le pensons, et nous l'avons déjà soutenu lors des dernières élections. Il n'y a guère encore que quelques mois nous disions :

« Ce n'est point aux brassiers, aux distillateurs, aux négocians, aux marchands qu'il faut apprendre que la composition du conseil communal est, pour eux, une affaire importante; car le conseil peut exercer une grande influence sur leur commerce et leur industrie par l'établissement et la répartition des contributions locales. Tous, tant que nous sommes, nous devons demander que les objets de consommation ne coûtent pas trop cher, et en conséquence, désirer que les impositions communales soient modérées et équitablement réparties; mais les négocians et les industriels ont, eux, un intérêt plus direct et plus puissant encore pour qu'il en soit ainsi; car le taux des salaires, étant toujours basé sur le prix des vivres, il en résulte naturellement que plus l'ouvrier aura de facilité à se procurer ce qui est nécessaire à son entretien et à celui de sa famille, moins il en coûtera à celui qui l'emploie. Le marchand n'ignore

seule vous arrête. Vous différez de cinquante millions; partagez la différence par la moitié, si vous ne pouvez avoir mieux, et que cela finisse. La dernière rédaction que vous m'avez présentée me convient, ajoutez-y les dispositions que vous jugerez utiles, je m'en rapporte entièrement à vous. Allez, M. le duc, mais faites la paix, il le faut absolument. »

Le même jour, à onze heures du soir, le prince de Lichtenstein et M. de Bubna étaient chez le ministre français. Le débat fut long. M. de Champagny arracha million à million. En homme habile, il arriva jusqu'à quatre-vingt-cinq. Vers les trois heures de la nuit, tous les points étaient réglés. M. de la Bénédière, alors chef de la première division au ministère des affaires étrangères, qui avait accompagné le ministre, fut appelé pour expédier les deux copies du traité, qui étaient signées à cinq heures, et à six M. de Champagny était de retour à Schoenbrunn. Napoléon le vit entrer dans son cabinet avec un sentiment d'inquiétude. « Eh bien! qu'avez vous fait cette nuit? lui demanda-t-il. — La paix, sire. — Et le traité est signé? — Oui, sire : le voilà. »

A cette vue, la figure de Napoléon s'épanouit. « Ah! ah! voyons donc ce traité? »

M. de Champagny lui en fit la lecture. « Quoi! quatre-vingt-cinq millions, lorsque j'étais disposé à me contenter de soixante-cinq! Cela est très bien, M. le duc. » Et chaque article que lui lisait le ministre obtenait le suffrage de Napoléon, qui manifestait sa joie en se frottant les mains et en accompagnant ce geste de ses exclamations favorites. Cette lecture achevée, l'empereur prit le papier des mains du ministre, le replia; puis, le mettant dans la poche du pan de son habit, il se promena diagonalement sans dire mot. Enfin, se retournant vivement : « Monsieur le duc, voilà un bon traité; je suis très satisfait. Adieu : allez vous reposer; vous devez en avoir besoin. » Et lui faisant de la main un signe amical, il ajouta : « A demain. » C'était bien rarement qu'il arrivait à Napoléon d'exprimer ainsi son approbation.

Dès ce moment l'empereur donna ses ordres pour le départ de Schoenbrunn, qui fut fixé au 17 octobre.

Dans la matinée, l'empereur donna une dernière audience à tout ce que l'armée comptait de notabilités. Il venait de faire signe au général Lamarque de venir lui parler, lorsqu'il aperçut dans le salon de ser-

pas non plus, que si l'on élève trop, par les taxes, le prix des objets de son commerce, il verra sans aucun doute diminuer le chiffre de ses ventes. »

Ce langage sera peut-être mieux compris aujourd'hui qu'il ne l'a été à une autre époque. Nous ajoutons : « ou peut-être l'adversaire de l'opinion catholique, et ignorer les saines doctrines de l'économie politique, comme on peut être favorable à cette opinion, et se montrer également partisan des taxes élevées. »

Les dernières discussions qui ont eu lieu au conseil ont aussi prouvé que l'on pouvait appartenir à l'industrie et se montrer cependant partisan des majorations de tarif. Les conseillers qui les ont votées, ont, sans aucun doute, voté avec beaucoup d'indépendance et de désintéressement même, puisqu'ils se trouveront peut-être indirectement atteints par l'augmentation des taxes. C'est là un fait que nous nous empressons de proclamer. La raison de l'adoption de plusieurs articles du nouveau tarif git tout entière dans le désir de mettre les ressources de l'administration au niveau de ses besoins; c'est là le seul mobile du conseil, qui croit avoir trouvé dans des aggravations de tarif le moyen d'augmenter les revenus de la ville. C'est une erreur que démentent les faits et la science. Malgré cette double autorité, comme la majorité du conseil paraît cependant repousser le système des petites taxes, nous formons des vœux pour voir entrer dans l'administration des partisans de l'opinion libérale en matière d'économie politique, c'est-à-dire des petites taxes, et c'est là ce que nous appellerons renforcer l'élément industriel.

On nous annonce qu'il y a eu déjà plusieurs réunions préparatoires de négocians et d'industriels, ayant pour objet de s'entendre sur les choix à faire pour l'élection de deux conseillers.

Une mesure administrative avait alarmé ces jours-ci une partie de la presse; il ne s'agissait de rien moins que de nous faire payer un centime de plus par feuille, sur le timbre des journaux du même format que le nôtre. Mais nous apprenons à l'instant, que cette mesure n'avait été provoquée que par suite d'une fausse interprétation de la loi sur le timbre, et une fois l'erreur reconnue, l'administration s'est empressée de nous en informer, en nous faisant savoir que la surtaxe réclamée n'aurait point lieu.

Un accident malheureux est arrivé hier au soir. La voûte de la cave de la maison démolie au coin de la rue du Pont, du côté du Pont des Arches, s'est écroulée au moment où plusieurs enfans s'étaient réunis autour d'un feu qu'on avait allumé sur cette voûte. Un de ces enfans a eu plusieurs doigts de la main écrasés par la chute d'une grosse pierre, il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Bavière. Ses camarades ont reçu aussi des blessures plus ou moins graves.

D'après le journal le Constitutionnel des Flandres, ce serait M. de Schierveldt, sénateur, ancien membre du congrès national, qui en aurait notamé au gouvernement de la Flandre orientale, vacant depuis la démission de M. Ch. Vilain XIII.

Les arts semblent tout récemment, en Belgique, prendre un nouvel essor, un plus rapide développement. Nos peintres surtout travaillent avec activité. On annonce deux nouveaux tableaux de M. de Braeyeleer, MM. Wappers et Lys viennent également de mettre la dernière main chacun à une production nouvelle, que tous s'accordent à louer. La toile de MM. Wappers représente Charles IX, le soir de la Saint-Barthélemy, appuyé seul à une fenêtre du Louvre. On vante beaucoup le coloris tout particulier de cette ouvrage, et l'expression dramatique que l'artiste a prêtée à son personnage. (Eclair de Namur.)

Le Courrier Belge, après avoir dit qu'il est partisan du principe de l'association, ajoute ce qui suit :

« Tous nos efforts ont toujours tendu, et tendent encore en ce moment à réunir, par l'association, les forces dispersées de toutes les classes de nos concitoyens, qu'on ne parvient à exploiter qu'à cause de cette dispersion même. Mais ce à quoi nous ne nous laisserons jamais prendre, c'est aux pièges de ceux qui ne veulent user que pour eux seuls du levier de l'association, exercent directement ou indirecte-

vice un baron autrichien qui chaque soir était venu assidûment lui faire sa cour. N'étant pas acoustumé à voir ce personnage au palais dans la journée, Napoléon s'avance vers lui en lui disant d'un ton gai : « Ah! ah! bonjour, M. le baron, je suis bien aise de vous voir ce matin. — Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau? que disent les habitants de Vienne? — Sire, ils sont pénétrés d'admiration pour votre majesté, et chacun d'eux a vu dans le soldat français qu'il a eu à loger un protecteur de plus. »

A ces mots, l'empereur fit une petite grimace. Peut-être allait-il répondre un peu brusquement à cette flatterie, lorsque le maréchal Bessière parut à l'extrémité du salon. Napoléon quitta précipitamment le baron allemand, alla au devant du brave maréchal, dont la vue sembla lui rendre sa belle humeur; il le félicita sur l'état de sa santé, et, prenant une de ses mains dans les siennes, il lui demanda aussi ce que disaient les Viennois. « Ma foi, sire, répond Bessière, s'il faut parler franchement à votre majesté, ils nous donnent à tous les diables du matin au soir! — Ceci me paraît plus croyable, répliqua l'empereur en jetant un regard moqueur sur le baron allemand, qui s'inclina; il ne faut pas m'abuser : je n'écoute pas les faiseurs d'histoires, moi! Je sais à quoi m'en tenir sur leurs contes et sur leur compte. »

Après avoir ri avec tous les assistans de ce mauvais jeu de mots, Napoléon leva l'audience. Le soir même il quitta Schoenbrunn et se rendit directement au château de Nymphenbourg, où toute la cour de Bavière se trouvait réunie.

La paix ayant été ratifiée le 26, Napoléon quitta Nymphenbourg aussitôt et revint à Strasbourg. Dans cette ville, des rapports de police qui lui furent remis vinrent tout-à-coup troubler sa bonne humeur. On avait fait circuler dans Paris le bruit ridicule qu'il avait été subitement atteint d'une aliénation mentale. Ce propos absurde blessa vivement Napoléon, qui s'écria d'un ton de menace : « C'est encore ce faubourg Saint-Germain qui imagine ces belles choses! Ils en feront tant que je finirai par envoyer tout ce monde-là dans la Champagne pouilleuse. » De Strasbourg, il se rendit d'un seul trait à Fontainebleau où il arriva le 29, sur les six heures du soir. Comme on ne l'attendait pas si tôt, aucun des officiers de sa maison ne se trouva dans le château pour le recevoir. Il était si impatient de revoir la capitale que le lendemain à quatre heures du matin

ment tous leurs efforts à entraver ceux que nous faisons pour réunir et associer aussi les forces morales et matérielles des classes les plus faibles, qui doivent faire contre-poids à l'association des plus puissans.

— D'après le *Mark-lane Express* l'importation des pommes de terre dans la métropole, serait de 185,650 tonnes (185,650,000 kilog.)

— On fait en ce moment une immense exportation de pommes de terre du Havre en Angleterre, dont le prix est doublé depuis un mois sur les marchés de Londres. On sait l'immense consommation que les Anglais font de ce tubercule.

— Des nouvelles d'Alger disent qu'on a amputé 55 hommes pour pieds gelés, à l'hôpital de Bone.

— On assure qu'il a péri de 10 à 15,000 moutons dans Romney-Marek par suite du froid.

— Il résulte de renseignements statistiques sur les provinces du Rhin que, depuis le commencement de ce siècle, la population de Cologne s'est accrue de 42,150 à 66,032 habitans; celle d'Aix-la-Chapelle, de 25,700 à 38,383; celle de Crefeld, de 8,000 à 14,746, celle d'Elberfeld, de 11,720 à 33,162; celle de Dusseldorf, de 12,102 à 31,496.

Le même progrès a eu lieu dans la défrichement des terres, l'augmentation des revenus, l'extension de toutes les branches de commerce et d'industrie, et l'accroissement du bien-être de la population de cette contrée, considérée à juste titre comme une des plus riches de l'Allemagne.

Les beaux-arts ont suivi cette marche ascendante, surtout la peinture. L'école de Dusseldorf se perfectionne de jour en jour; elle a fourni l'année passée beaucoup d'excellens tableaux, parmi lesquels on distingue particulièrement la *Predication des Hussites*, par Lessing; l'*Assassinat des enfans d'Edouard*, par Hildebrandt; le *jugement de Paris*, par Sohn; une *Moisson*, par Bandemann; et un *Christ*, par Schadsch.

— On lit dans la *Gazette de St-Petersbourg*, du 21 décembre: Comme nous l'avons déjà annoncé, le service sur le chemin de fer de Pawlowsk à Kuzmini, a commencé le 19 décembre. Le premier jour, il n'y a eu que 75 voyageurs, mais, le dimanche suivant, il y en a eu 306, le lundi 240, le mardi 473, et le mercredi 312, en tout 1406 personnes en six voyages. Il est à remarquer que la plupart des voyageurs étaient des habitans de Pawlowsk et de Sarkoje-Selo, le mauvais état de la route conduisant de Saint-Petersbourg à la station de Pawlowsk ayant empêché les habitans de la capitale de se rendre au chemin de fer.

Une chose qui mérite aussi d'être observée, c'est que parmi les 1406 voyageurs il y avait au moins cinq à six cents paysans ou agriculteurs, qui ont cependant l'habitude, en d'autres pays, de ne pas vouloir profiter d'abord de l'innovation, parce qu'ils considèrent les chemins de fer comme contraires à leurs intérêts. Tandis qu'il faut quatre heures pour aller de Saint-Petersbourg à Pawlowsk, distance de 28 werstes, la locomotive a parcouru même pendant qu'il tombait de la neige, chaque werste en 3 minutes; depuis elle a parcouru la distance d'un werste en une minute. En supposant qu'on ne fasse que 20 werstes par heure, encore pourrait-on aller d'ici à Moscou en 30 heures, s'il y avait un chemin de fer entre Saint-Petersbourg et cette dernière ville, chemin qu'on désire vivement.

Dimanche 18, un service religieux a été célébré à l'église du palais d'hiver, à l'occasion de la fête de St-Nicolas. Toute la cour y a assisté. Après le service, plusieurs membres du corps diplomatique ont été présentés à LL. MM.; on cite entre autres M. Sully, attaché à l'ambassade française, et M. le baron de Nervo, gendre de l'ambassadeur de France.

— On écrit de Francfort à la *Gazette d'Augsbourg*:

Il y aura à Gand, au printemps prochain, une grande exposition de fleurs, qui éclipsera toutes les autres de l'Europe, 42 jurés ont été nommés dans divers pays pour décider des prix. On remarque parmi eux M. Rinz, junior, botaniste fort instruit, et fils du directeur de notre jardin botanique.

— Un contrebandier nommé Legrand a péri, ces jours derniers, bien misérablement, victime de la fidélité de son

chien. Cet homme, épuisé de fatigue et de froid, était gisant sur la route, entre le Cateau-Cambresis et Reumont, lorsque quelques personnes l'aperçurent et voulurent lui porter secours; mais l'animal ne leur permit pas d'approcher. Il fut recueilli plus tard par des gendarmes qui écartèrent l'animal, mais il était trop tard. (*Echo de la Frontière*).

— A Strasbourg et à Dijon le froid a été excessif; le thermomètre de Réaumur est descendu à 10 degrés 1/2 au-dessous du zéro.

— *Singulière correction.* — Le bruit courait ces jours derniers qu'une femme de Villers-Fossard, dans l'intention, sans doute, de corriger son mari de l'habitude de boire, l'avait enfermé dans un tonneau, où il était entré pour y appliquer du suif, et lui avait ensuite administré des douches par la sonde, en y versant du cidre à pleins bréc. Les cris du nouveau Diogène et l'arrivée des voisins avaient seuls, ajoute-on, mis un terme à cette espèce de traitement.

— Par circulaire adressée à tous les pharmaciens des hôpitaux militaires, M. l'inspecteur général du service de santé ordonne l'analyse du sulfate de quinine.

QUELQUES CONSIDERATIONS

SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉRIGER UN NOUVEL HÔPITAL A LIÈGE. (2me Article.)

L'anathème prononcé contre la chair par la religion chrétienne, recevait quelque fois, dans les siècles passés, de singulières applications. Les statuts fondamentaux de l'hôpital de Bavière, qui s'opposent à l'admission de certaines maladies, en offrent une preuve frappante. Ainsi, les syphilitiques et les galeux en sont exclus sans pitié, et ce n'est que par exception et à titre de tolérance qu'ils y sont reçus.

Qu'on se figure les désastreuses conséquences d'une pareille prohibition. Deux maladies qui atteignent principalement la classe pauvre, deux maladies dont la propagation est si rapide et altère si profondément les sources de la santé publique, sont repoussées comme trop impures, par les réglemens de l'hospice, et la plupart des malheureux qui en sont atteints, sont livrés à l'exploitation du premier empirique qui leur promet une guérison prompte et secrète surtout. Une semblable anomalie est trop choquante et ne saurait continuer à subsister.

Et pourtant ce n'est pas la seule de ce genre. Les statuts de la fondation ont non-seulement restreint les admissions à des cas déterminés, ils ont encore étendu l'exclusion aux habitans des campagnes. En effet, pour être admis à l'hôpital de Bavière, il faut que le malade puisse, par un certificat de l'autorité compétente, prouver qu'il est depuis un an au moins domicilié à Liège. Cette règle est générale et ne souffre d'exception que pour les cas de blessures graves et de maladies instantanées.

Loin de présenter de semblables vices, l'organisation de l'hôpital que l'association s'était proposé d'établir, en aurait été entièrement exempte.

L'emplacement choisi par les fondateurs offrait toute la salubrité désirable. Situé dans la partie haute de la ville, à mi-côte de Sainte-Walburge, dominant la vallée de la Meuse, entourée de terrains dont une partie pouvait être facilement transformée en jardins, le nouvel hôpital aurait réuni toutes les conditions d'hygiène exigées par la science: un air pur, une solitude que ne seraient point venu troubler les bruits extérieurs, un accès facile.

Aujourd'hui les faubourgs de St-Gilles, St-Laurent, Ste-Marguerite et Ste-Walburge, dont la population s'accroît sans cesse à cause de l'extension que prennent le commerce et l'industrie, sont éloignés d'une demi-lieue, de trois quarts de lieue même, de l'unique hôpital qui existe à Liège.

Aujourd'hui, dans les épidémies ou en cas de maladies graves et soudaines, le transport des malades d'une extrémité de la ville à l'autre, offre les plus grands inconvéniens. Il y a des exemples d'hommes morts, pendant ce trajet, qui ne s'effectue qu'avec difficulté, à cause des embarras de voirie que présente continuellement le passage du centre de la ville au quartier d'Outre-Meuse.

violet, de forme exactement semblable à celle qui précède. Mais ici le velours violet remplaçait le tulle blanc; et les perles de velours bleu de ciel se trouvaient à la place des roses. Il était difficile de dire laquelle de ces deux robes était plus coquette, plus élégante; l'une et l'autre étaient charmantes; laquelle de ces deux femmes était plus gracieuse et mieux mise. La première, coiffée d'un bouquet de roses jeté tout-à-fait de côté, avait un collier de diamans et opales, monté à la façon des bijoux anciens. La seconde avait sur la tête un petit chapeau en velours blanc à plumes blanches, et sur son cou un mantelet de dentelle de soie, posé en écharpe. Toutes deux avaient à la main de magnifiques éventails Louis XV et des mouchoirs garnis de hautes dentelles.

Une jolie toilette de deuil de fantaisie était une robe de tulle gris garnie d'un bouillon de tulle gris, sous lequel étaient placées, de distance en distance, des grappes de fleurs corées. Une coiffure en marabouts gris et fleurs corées formait une espèce de guirlande tout-à-fait gracieuse, s'élevant du côté droit, et retombant à gauche en couvrant l'oreille; le corsage en draperie, en cœur, était attaché au milieu par un médaillon entouré de diamans, autour du cou tournaient trois fois une chaîne de diamans, nouée simplement comme une bayadère, et dont les extrémités étaient terminées par un gland de semences de perles.

En citant cette toilette de circonstance, nous l'adressons plutôt à la fantaisie qu'au deuil; on s'étonne peut-être au premier regard, du choix de la couleur grise pour une toilette de bal, mais on retrouve dans les détails toute l'élégance du plus riant caprice, tandis qu'il est difficile d'y voir le deuil et sa sévérité.

Les robes tout-à-fait unies sont peu choisies pour le bal.

Une étoffe claire est généralement garnie d'un volant, d'un bouillon ou de quelques accessoires. Madame S... portait à ce bal, où elle ne dansait pas cependant, une robe de tulle, brodée très-légerement en soie plate rose et argent; des bouquets espacés de clochettes roses et fleuriettes d'argent entouraient la jupe, et attachaient le corsage et les manches, sa coiffure était une guirlande semblable aux fleurs de la robe, et sa parure en rubis balais et perles répandait sur cette toilette fraîche et brillante un éclat doux et une grande distinction. Madame S... avait à la main un énorme bouquet de camélias et de bruyère, dont les tiges au lieu d'être enfermées dans un porte-bouquet de métal, étaient entourées d'un ruban de satin blanc faisant la rosette,

Le mal résultant de cet état de choses aurait entièrement disparu par l'établissement du nouvel hôpital. Une amélioration non moins importante se serait opérée en même tems.

Des médecins, autres que ceux qui sont admis à l'hôpital de Bavière, auraient été attachés à la nouvelle institution. Par là les malades, qui sont dans l'impossibilité de se faire traiter à domicile, auraient eu le choix de leurs médecins, faveur qui enlèverait à leurs yeux tout ce qu'un hôpital a ordinairement de repoussant. Car les pauvres, ainsi que les riches, ont leurs médecins de prédilection, et chez les uns, comme chez les autres, la guérison dépend souvent du degré de confiance qu'ils ont dans les lumières et l'habileté des hommes de l'art qui les traitent.

Organisé sur un pied plus large que l'ancien hôpital, le nouvel établissement aurait admis toutes les maladies, n'aurait frappé d'exclusion aucune, et la surveillance du service intérieur aurait été confiée à des sœurs hospitalières.

Il se serait ouvert également à tous les habitans de la ville, du district, et de la province, qui seraient venus y réclamer les secours de l'art, et pour rendre ces secours plus efficaces, pour étendre davantage les bienfaits de l'institution, on y aurait établi un bureau de consultation gratuite, dont le service se serait fait, à tour de rôle, par les médecins de l'établissement.

Si l'humanité souffrante y eut trouvé un grand soulagement à ses maux, la science en aurait recueilli à son tour d'inappréciables avantages.

Une foule de malades, qui aujourd'hui sont peu convenablement traités à domicile, à cause du manque presque absolu de moyens curatifs, n'auraient pas tardé à solliciter leur admission dans ce nouvel établissement, surtout si sa construction, basée sur le plan des hôpitaux de Londres, les plus beaux de l'Europe, eut répondu dignement au noble but qui lui était assigné. L'art de la clinique en aurait reçu un développement notable. Les élèves admis à fréquenter le nouvel hôpital, ayant plus de cas et de sujets sous les yeux, assistant à des traitemens plus nombreux et plus divers, en auraient acquis une connaissance plus étendue des maladies et des moyens de les guérir. Une émulation salutaire se serait établie, d'un autre côté, entre les médecins de Bavière et ceux de la nouvelle institution, et les progrès de la science, favorisés par ce double enseignement, en auraient été plus sûrs et plus rapides qu'ils ne le sont actuellement.

Si nous avons fait entrer dans nos considérations en faveur de l'érection d'un nouvel hôpital, les intérêts de la science, c'est que, depuis la réorganisation de l'université, le besoin d'un hôpital pour la clinique se fait plus vivement sentir que jamais.

L'hôpital de Bavière est un établissement de fondation privée; la commission qui l'administre a la faculté de n'admettre à l'enseignement de la clinique, que les médecins de son choix, et en aucun cas, le gouvernement ne pourrait la contraindre à y admettre d'autres. Il importe cependant à la prospérité de notre université que les professeurs nommés dans la faculté de médecine, puissent convenablement donner leurs cours de clinique et que leur enseignement ne puisse jamais être paralysé par le mauvais vouloir d'hommes qui seraient assez peu éclairés ou assez peu charitables pour refuser l'entrée d'un hôpital dont ils ont la direction absolue. Lo n de nous la pensée de vouloir adresser, sous ce rapport, le moindre reproche aux administrateurs actuels de l'hospice de Bavière. Nous savons apprécier l'esprit de tolérance dont ils sont animés. Mais leurs successeurs pourraient fort bien ne pas leur ressembler.

VILLE DE LIÈGE. — Pavage de la petite Voirie.

ADJUDICATION.

Le collège des bourgmestres et échevins procédera le jeudi 12 janvier courant, à midi, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à une nouvelle adjudication de l'entreprise du pavage de la petite voirie, pendant les années 1837 et 1838.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la commune, où l'on peut en prendre connaissance.

Madame d'A... dansait en robe de velours épinglé. Son costume avait un cachet tout particulier; il sera difficile d'en donner une idée précise. Elle avait une robe de velours épinglé blanc, fendue de biais, sur le devant, et rattachée par trois bouquets de plumes panachées blanches et ponceau; ces bouquets se composaient de têtes de plumes d'autruche, extrêmement courtes et un peu frisées; trois plumes rassemblées en éventail étaient posées sur l'épaule, et retombaient sur la manche, en la couvrant comme une épaulette. Dans ses cheveux, madame d'A... avait une petite couronne de plumes panachées embrassant la coiffure, qui s'échappait en boucles sur le cou. A sa main était un éventail de satin ponceau.

Les deux demoiselles de C... avaient des robes semblables. Leurs coiffures n'avaient de différence que celle nécessitée par la couleur des cheveux; nous parlerons de leur toilette élégamment simple; à laquelle il manquera un mot sur leur personne plus élégante encore. L'aînée, dont les cheveux sont noirs et disposés en bandeaux, avait un cordon à double rang de boutons d'or, entourant son front comme un diadème, et par derrière les coques lisses. Sa robe en tulle était garnie d'un volant de tulle bordé d'une faveur jaune et d'une ligne de boutons d'or. Sa sœur, plus grande et mince, dont les cheveux blonds sont bouclés et légers, avait des branches de véronique bleu pâle, en petite guirlande, sur la tête et au bas de sa robe. Toutes deux avaient des éventails de mariée montés en ivoire sculptés, et des soutiers de la couleur de leur toilette.

A la sortie du bal, il est innombrable de compter les mantelets ouatés et les capuchons qui attendaient les danseuses. Les mantelets à capuchons couvrent le haut des bras et entourent parfaitement la tête. On ne peut leur opposer en supériorité que les pelisses, plus chaudes sans contredit, puisqu'elles sont grandes, et couvrent la personne entière. Nous avons remarqué des capuchons très-simples et fort jolis, en satin noir doublé de taffetas bleu, et en satin blanc doublé de marceline rose. Quelques jeunes personnes en avaient de plus simples encore en taffetas, doublés de taffetas, ouatés piqués et bordés d'une garniture d'étoffe, ourlée découpée.

Les doubles chaussures sont aussi d'indispensables précautions qui n'ont plus rien d'étrange, et témoignent au contraire d'une habitude de confort plus recherchée encore que celle de la toilette. Les chaussures de velours ou de taffetas piqué sont les plus jolies et du meilleur goût.

(Le Temps)

BULLETIN DE LA MODE.

UN GRAND BAL.

Paris, 7 janvier.

Jamais la saison d'hiver n'avait commencé aussi tard que cette année; ordinairement les premiers froids amènent le retour de la campagne, et à peu près immédiatement suivent les bals et les réunions de toute nature. Mais cette année on commence à peine à entendre parler de quelques invitations; voici janvier et les premiers coups d'archet n'ont résonné que dans les salons auxquels la cérémonie a imposé ses obligations. Aussi n'est il question que de grands bals, et les toilettes nouvelles ont de l'éclat et du luxe. Si les fleurs ne couvrent pas une robe de tulle ou de velours, c'est que les blanches et les pierreries ne leur ont pas laissé de place. Une des jolies innovations de l'hiver, est le mélange des fleurs de velours et des dentelles de soie. Les fleurs lourdes sur une robe de tulle s'y détachent avec richesse, et semblent un ornement tout inconnu. Sur le satin, elles ont une recherche somptueuse, qui singe pour ainsi dire les diamans.

Dans un des bals rares dont nous parlions tout à l'heure, nous avons remarqué deux toilettes conçues par la même pensée, mais exécutées avec cette différence que commandait les différents âges des femmes qui les portaient. L'une, jeune et danseuse, avait une robe de tulle blanc, ouverte de côté, sur une jupe de satin, comme une redingote. L'un des côtés tombait droit, fixé à l'angle, sur le jupon, par un bouquet de roses princesses en velours. L'autre côté, en biais, était attaché par trois bouquets des mêmes roses, et laissait découvrir le devant du jupon de satin. Le corsage, à draperie très-décollée en tulle, était maintenu aux épaules et au milieu de la poitrine par un bouquet de roses, et laissait apercevoir le corsage de dessous en satin. Les manches, un peu courtes et demi-bouffantes, étaient agrafées également par des roses, d'où sortaient plus longues, et bordées d'une ruche, les manches de satin.

L'autre femme, mère et plus grave, portait une robe de velours

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 10 JANVIER

Nassances : 3 garçons, 5 filles.
Décès : 1 garçon, 2 femmes, savoir : Anne Marguerite Couvret, âgée de 85 ans, domestique, rue du Vert-Bois; veuve de Lambert Lambermont. — Marie Anne Buntgens, âgée de 21 ans, femme de chambre, rue Haute Sauvenière.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Jeudi 12, la deuxième représentation de DON JUAN D'AUTRICHE drame en 5 actes de M. Casimir Delavigne.

Incassamment la reprise de GUILLAUME TELL, grand opéra; — La première de ON NE PASSE PAS! — Et la dixième du GAMIN DE PARIS, vaudevilles.

En attendant la reprise de L'EPIONNE RUSSE, vaudeville.

LIBRAIRIE ANCIENNE

M. L. ET A. POLAIN,

RUE ST. GANGULPHE, N° 658.

EN VENTE :

ESQUISSES HISTORIQUES DE L'ANCIEN PAYS DE LIEGE,

M. L. POLAIN,

Conservateur des Archives de la Province.

Bruxelles, Haumann, etc., 1837. 1 vol. in 8, de près de 300 pages.

Prix : 2 frs. 50 centimes.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souv. Pont.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mlle. VICTOIRE PEPINSTER,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de transférer SON MAGASIN DE LINGERIE, rue de l'UNIVERSITÉ, en face du Conservatoire.

M. DUSART, notaire, est chargé de vendre, une GRANDE MAISON DE COMMERCE,

Située à Liège, rue Porte St-Léonard, n° 657, Ayant une issue dans la rue de la Sirène, écurie, terrain propre à bâtir, vastes caves et quantité de greniers.

A VENDRE

BELLE MAISON AVEC JARDIN,

Cette habitation en bon état, avoisine la place du Théâtre Royal; elle est dans l'emplacement le plus agréable et a une issue rue Basse Sauvenière, n° 799.

FLUIDE DE JAVA,

Importé des colonies Hollandaises par GLUXBERG. Dans un imprimé joint à chaque bouteille, M. GLUXBERG s'explique ainsi au sujet de cette importation: Plusieurs années d'études et d'expériences faites tant en Europe qu'aux Indes orientales, et principalement aux îles de Java, m'ont appris à bien connaître les diverses maladies des cheveux; et le Fluide que je présente a toujours été d'un secours sans exemple aux personnes qui en ont fait usage, et j'en ai moi-même recueilli les heureux résultats assez long-temps pour en connaître toute l'efficacité.

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

PANTHÉON LITTÉRAIRE,

COLLECTION UNIVERSELLE

CHEFS D'ŒUVRE DE L'ESPRIT HUMAIN, Dix francs le volume in-8° de 800 pages.

VOLUMES EN VENTE

M. R. BEAUFAYS, libraire à Liège.

Chaque ouvrage se vend séparément.

- Chronique de J. Froissart et de Bonciant, 3 vol.
Mémoires de Commynes, Villeneuve, 1
de Blaise de Montluc, du Maréchal de Vieilleville, 1
de Saulx de Tavanne et du Villars, 1
Chroniques de Bayard, etc, etc, 1
de Palma Cayet, 2
de Salignac, Coligni, etc, etc, 1
de Monstrelet, 1
de la Planche, d'Aubigné, etc, 2
Robertson, (œuvres historiques), 2
Gibbon, Décadence de l'Empire Romain, 2
Guichardin, Hist. d'Italie, 1
Flavius Joseph, Hist. des Juifs, 1
Hérodote, 1
Thucydide et Xénophon, œuvres complètes, 1
Polybe, Hérodien, Zozime, 1
Plutarque, Vie des Hommes illustres, 2
Philosophie Chrétienne (choix d'ouvrages mystiques), 1
Bacon, 1
St François de Sales, œuvres complètes, 4
Bourdaloüe, œuvres complètes, 3
Massillon, id., 2
Fénélon, id., 2
id., œuvres choisies, 1
Rollin (hist. ancienne), œuvres complètes, 12
Poisson, 1
Moralistes français, œuvres complètes, 1
F. Rabelais, id., 1
Michel Montaigne, id., 1
Monte-quiou, id., 1
J. de La Fontaine, id., 1
Malherbe, Boileau et J. B. Rousseau, id., 1
J. Delille, id., 1
Molière, id., 1
Pierre et Th. Corneille, id., 2
J. Racine, id., 1
Beaumarchais, id., 1
Destouches et Reynard, id., 1
La Harpe (cours de littérature), id., 2
Lettres de Mme. de Sévigné, 2
Lantier (voyage d'Antenor en Grèce etc.), 1
Bernardin de St Pierre, œuvres complètes, 2
J. J. Rousseau, id., 4
Voltaire, id., 12
Anquetil (hist. de France), 2
Léonard Gallois, continuation jusqu'à nos jours, 2

Ouvrages qui font exception.

- Chateaubriand, œuvres complètes, 5 vol. f. 70.
Mémorial de Ste. Hélène, par Las Cases, suivi de Napoléon en exil, par O'Meara, 2 vol. f. 25.
Casimir de la Vigne, œuvres complètes, 1 vol. f. 12.

Mémoire sur la guérison sans mercure des MALADIES SECRÈTES

ET DES DARTRES,

PAR LA METHODE VEGETALE, DÉPURATIVE ET RAFRAICHISSANTE,

Du docteur BELLIOU, rue des Bons-Enfants, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et les divers moyens dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvés par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, en date du 2 mars 1833. (Voir l'ouvrage annoncé ci après).

ET CHEZ MM. LES PHARMACIENS DES VILLES SUIVANTES :

- BRUXELLES, chez M. Van Hisberg, place de la Monnaie, 5.
COURTRAY, chez M. Deboey, fils, rue de Tournay, 6.
GAND, chez M. de Paëpe, rue Vieux-Bourg, 18.
LOUVAIN, chez M. Smout, rue de Bruxelles, 50.
MALINES, chez M. Smout, rue Bailles-de-Fer.
NAMUR, chez M. Jourdain, rue de Gravière, 1051.
NIVELLES, chez M. Lemaire.
OSTENDE, chez M. Boucherie.
YPRES, chez M. Frison Van Outrive.

GRILLE EN FER BATTU

De deux mètres et demi de longueur. Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties, A VENDRE, Quai de la Sauvenière, n. 9.

BOURSES.

Table of exchange rates for LONDRES, LE 7 JANVIER. Includes entries for 3% consolidés, Bel. em. 1832 C.D., Holl. Dette active, etc.

Table of exchange rates for AMSTERDAM, LE 9 JANVIER. Includes entries for Holl. Dette active, Dito 2 1/2%, Billeterie, etc.

Table of exchange rates for ANVERS, LE 10 JANVIER. Includes entries for Anvers. Det. activ., Det. différ., Emp. de 48 mill., etc.

Table of exchange rates for BRUXELLES, LE 10 JANVIER. Includes entries for Emp. Rotsch., Fin cour., Pr. 1 m. d. t., etc.

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 9 JANVIER 1837. Par suite de la liquidation de ce jour, on a fait peu d'affaires en fonds d'Espagne.

Table of exchange rates for BRUXELLES, LE 10 JANVIER. Includes sections for ACTIONS and CHANGES with various financial entries.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 9 JANVIER. Le koff aldenbourgeois Joanna Callarina, venant de Bordeaux, ch. de vin et prunes.

PLACE D'ANVERS, LE 10 JANVIER. Notre marché peu animé depuis l'interruption des arrivages et les entraves qu'éprouvaient les expéditions pour l'intérieur, a repris quelque mouvement.

Les cotons ont surtout contribué à ranimer les affaires et promettent des transactions suivies à l'arrivée des renforts qui assortiront nos existences en qualités des Etats-Unis environ 500 balles. Géorgie commun ont trouvé preneur à prix divers.

H. LIGNAC, Impr. du Journal, n° 622, rue du Pot d'Or, à Liège.